



Sécurité incendie - Equipiers de seconde intervention



Durée

14.00 Heures
2 Jours



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne désignée par l'établissement conformément à la règle R6.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit pouvoir mettre en oeuvre les moyens de secours de l'entreprise dans l'attente des sapeurs-pompiers.

Contenu

- **Législation et réglementation**
 - Code du travail
 - Installations classées
 - Règles techniques APSAD
- **Mécanisme de la combustion**
 - Définitions
 - Développement des incendies
 - Comportement au feu des matériaux
- **Agents extincteurs**
 - Liquides
 - Solides
 - Gazeux
- **Les risques de l'entreprise**
 - Activités
 - Les diverses sources d'alimentation en énergie : électrique, gaz, chauffage
- **Les consignes**
 - Généralités
 - Particulières
 - Spéciales
- **Equipements de protection**
 - Individuel
 - collectif
- **Matériel d'intervention**
 - Extincteurs
 - Robinet d'Incendie Armé
 - Poteau d'Incendie
 - Bouche d'Incendie
- **Détection automatique d'incendie**
 - Tableau de régularisation
 - Différents types de détecteurs
 - Asservissements
- **Extinction automatique à eau**
 - Sources d'eau
 - Postes
 - Réseau
- **Extinction automatique à gaz**
 - CO2
 - Halons
- **Rappels de secourisme**
- **Applications pratiques**

Mise en oeuvre sur feux réels des extincteurs manuels, extincteurs sur roues, robinets incendie armés et du matériel sur bouches ou poteaux incendie.



Moyens pédagogiques

- Exposé didactique
- Mise en oeuvre sur feux réels des extincteurs manuels, extincteurs sur roues, robinets incendie armés et du matériel sur bouches ou poteaux incendie.



Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)